



Le 27 novembre 2014

Excellente participation des membres du SPPMM à l'Opération «Grand dérangement»

Hier, ce sont plus de 500 professionnelles et professionnels municipaux de Montréal qui se sont présentés sur les différentes lignes de piquetage organisées dans le cadre de l'opération provinciale «Grand dérangement» afin de dénoncer le projet de loi 3. Plusieurs retraités ont également pris part à la manifestation. «C'est tout un succès ! D'autant plus qu'il s'agit de la première journée de grève des membres du SPPMM en 50 ans d'existence», de souligner Paul Petitclerc, vice-président - Section 3 au comité exécutif du SPPMM et qui représente le syndicat au sein de *La Coalition syndicale pour la libre négociation*.

Ainsi, des actions de piquetage ont été menées devant les clos de voirie de six arrondissements de la Ville de Montréal, de même que dans le Vieux-Montréal, devant l'hôtel de ville, le Service des finances et l'immeuble Chaussegros-de-Léry. Les manifestants ont fait beaucoup de bruit et ont scandé « LIBRE NÉGO ! » ainsi que l'indémorable «SO, SO, SO, SO-LI-DA-RI-TÉ », afin de sensibiliser l'opinion publique face à ce dangereux précédent que représente le projet de loi 3, qui, lorsqu'il sera adopté fera certainement l'objet d'une contestation juridique.

Rappelons qu'au préalable, les membres du comité exécutif du SPPMM ont tenu cinq rencontres pour communiquer les tenants et aboutissants du projet de loi 3 aux membres qu'ils représentent ainsi que pour sensibiliser les professionnelles et professionnels quant à l'importance de manifester leur mécontentement le 26 novembre. Lors de ces rencontres, les participants ont été informés des principaux éléments qui achoppent avec ce projet de loi, notamment en ce qui a trait à une nouvelle augmentation de la contribution au régime pour les salariés, et ce, pour obtenir un revenu global de retraite moindre, notamment, en raison de l'abolition de l'indexation.

L'ingérence du gouvernement provincial par l'imposition de condition de travail à des salariés avec lesquels il n'entretient aucun lien d'emploi est également inacceptable. Les salaires, les assurances collectives et les congés seront-ils les prochains acquis menacés ?

Des photos prises lors de cette journée, organisée sur le plan provincial dans le cadre de *La Coalition syndicale pour la libre négociation* seront publiées ultérieurement sur le site Internet du SPPMM.

Il est à noter que la couverture médiatique des événements a été excellente. Ce matin, La Presse titrait « Journée de «Grand dérangement » : le port bloqué, l'hôtel de ville encerclé ». Tôt hier matin, TVA rapportait, à intervalles rapprochés, que la rue Notre-Dame était congestionnée en raison de la présence de manifestants. Sur l'heure du midi, un analyste de l'actualité de TVA a même mentionné que l'impact de ce projet de loi apparaissait particulièrement inquiétant pour les retraités.

En terminant, les membres du Comité exécutif du SPPMM tiennent à féliciter les professionnelles et les professionnels qui ont participé activement à cette importante manifestation. Enfin, nous vous tiendrons au courant de la progression de ce dossier, au fur et à mesure de son évolution. À cet effet, prenez note qu'en prévision de la journée de grève de nos collègues Cols Blancs, le mardi 2 décembre 2014, nous vous transmettrons un mémo « Quoi faire en cas de grève d'un autre syndicat » et nous le publierons sur le site Internet du SPPMM, dès lundi matin, à www.sppmm.org